



**BULLETIN D'INSCRIPTION**

**UNE PRATIQUE DE LA FACILITATION  
ENRICHIE PAR LA DYNAMIQUE EN U ET L'EXPERIENCE ARTISTIQUE**

**Dates et horaires : début du stage le Jeudi 17 juin 2021 à 9h30 – fin le samedi 19 juin à 17h30**

Nous recommandons aux participants d'arriver la veille à partir de 17h.

**Lieu du stage et de l'hébergement :** Terre d'accord, jardin atelier du sculpteur Robert ARNOUX, à La Chapelle sur Dun 76740 en Normandie - à 5 minutes de la magnifique plage de Saint Aubin sur Mer, chez Corinne BRENNE et Robert ARNOUX. Hébergement et informations itinéraire : Corinne BRENNE - tél : 06 76 59 35 18

Pour réserver votre place, bulletin à scanner et envoyer à : [anna.matard@amacyte.com](mailto:anna.matard@amacyte.com)  
Puis à renvoyer accompagné de votre paiement à Anna Matard, La Moulière, 24 580 PLAZAC

Suite à votre pré-inscription, vous recevrez un email de prise en compte ainsi qu'une proposition d'échange téléphonique préalable avec Anna Matard - facilitatrice du stage (RDV au 06 30 74 42 70) ou Corinne Brenne. Cette étape est nécessaire afin de valider l'adéquation de vos attentes à l'intention de ce stage.

Votre E-mail : .....

Votre téléphone mobile : .....

Je m'inscris au stage de 3 jours en présentiel et 2 demi-journées en ligne en tant que :

- PME-ETI et établissements : 2 500€ HT** - Hébergement et repas : 300€ HT
- Professions libérales, TPE : 1000€ HT** - Hébergement et repas : 300€ HT
- Associations, Particuliers, Autoentrepreneurs : 700€ net de TVA** - Hébergement et repas : 300€ net

**INFORMATIONS PERSONNELLES**

Nom : ..... Prénom : .....

Entreprise, collectivité, association : .....

Téléphones : .....

Adresse : .....

.....

**Comment vous nous avez connu ?** .....

**Quelles sont vos principales activités professionnelles ?**

.....

.....

.....

**En quelques lignes vos motivations pour participer à ce stage ?**

Et tout ce que vous auriez envie de nous dire sur vous (utilisez une autre page si souhaité)

.....

.....

.....

.....



### Quelle est votre expérience de théorie U ?

Avez-vous participé au : voyage GAIA francophone1 / voyage GAIA USA / Ulabx1 / Ulabx2 ?

.....

Avez-vous participé un atelier en ligne sur le U, lequel ?

Un séminaire en présentiel ? Quand avec quel organisme ?

.....

Avez-vous déjà utilisé le Social Présencing Theater ? si OUI merci de nous décrire votre expérience.

.....

Pratiquez- vous une forme de méditation ? si OUI laquelle ? à quelle fréquence ?

.....

### **HEBERGEMENT CHOISI ET REPAS (à régler sur place à Corinne Brenne)**

**Forfait hébergement et repas du Mercredi 16 juin 2021- 17h au samedi 19 juin à 17h30 :**

- **Chambre tout confort. Prix basé sur 2 personnes par chambre.**
  - Au sein des 3 espaces que sont : la grande maison, la petite maison et la maison sur le parc.
- **Repas compris :** petit-déjeuners, déjeuners, pauses et dîners

**Possibilité si besoin de chambre individuelle avec supplément de 40€ par nuit et nuitée supplémentaire.**

Un plan d'accès vous sera adressé dès réception de votre inscription.

Règlement des hébergements et repas sur place à Corinne Brenne.

### **ENTREPRISES, PROFESSIONS LIBERALES, ASSOCIATIONS**

**Souhaitez-vous une facture relative à ce stage ?**

- Oui
- Non

RAISON SOCIALE.....

Fonction.....

Secteur d'activité.....

SIRET.....

Adresse.....

.....

Code postal : .....Ville : .....

Pour réserver votre place, nous demandons à la réservation un **chèque de 30% d'acompte** et le solde à régler au plus tard le 17 mai 2021, ou le montant total dès à présent.

Les chèques (hors repas et hébergement) sont à envoyer à : **Anna MATARD - La MOULIERE - 24580 PLAZAC**

- à l'ordre de Anna Matard (autoentrepreneurs, particuliers et associations)
- à l'ordre de AMACYTE sarl (professions libérales, entreprises et établissements)

### **CONDITIONS ET MODALITES D'INSCRIPTION**

En cas d'annulation de votre part avant le 12 juin 2021, l'entièreté du montant vous sera restituée. Après cette date et jusqu'au début du stage, seuls 50% de la somme seront remboursables. Si vous annulez le jour d'arrivée ou après, nous ne pourrons malheureusement pas vous rembourser.

Si ce stage n'est pas en mesure de se tenir du fait de la COVID (ex: reconfinement, restrictions kilométriques...), l'intégralité des acomptes versés seront convertis en avoir, conformément à l'ordonnance du 25 mars 2020 prise par le gouvernement français.